

Département de l'éducation, de la culture et du sport
Département de l'économie et du territoire
Délégué Ecole-Economie

Departement für Erziehung, Kultur und Sport
Departement für Wirtschaft und Raumentwicklung
Beauftragter Schule-Wirtschaft

SUBIR OU AGIR ? - UN CHOIX DE SOCIETE

AGISSONS ENSEMBLE !
EN FAISANT VIVRE UNE ENTREPRISE EN MILIEU SCOLAIRE

Apprendre à ENTREPRENDRE

Mode d'emploi

- **Conditions cadres**
- **Phases du projet**
- **Démarche générale**

Version novembre 2005

Contact

Stéphane Dayer
Délégué Ecole-Economie
Route de Lentine 30
1950 Sion

Tel. 079 / 220 33 67
E-Mail: stephane.dayer@hevs.ch



Préambule

Ce document présente les informations nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du projet « Apprendre à Entreprendre » (AàE) dans le cadre d'une classe.

Elles résultent d'une phase pilote qui s'est déroulée durant 3 années scolaires dans des classes 2ème année de maturité professionnelle commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de la Ville de Sion, et de Monthey, ainsi qu'au Centre de formation professionnelle de Sion.

Le contenu de ce document se réfère à l'expérience développée en Valais. Il a été rédigé en étroite collaboration avec les directions d'écoles, les chefs de projet, les professeurs et les coachs.

Il s'agit d'une proposition de démarche. Ainsi, sur la base des éléments présentés, il est tout à fait envisageable d'apporter des modifications et d'adapter la manière de procéder afin de s'adapter au mode de fonctionnement d'une école ou d'une autre.

Les informations proposées dans ce document ne concernent pas uniquement la formation commerciale (maturité professionnelle). La démarche peut très bien être utilisée dans le cadre d'une maturité professionnelle technique ou dans une classe de degré diplôme. Les étudiants des classes de maturité gymnasiale constituent également un public-cible important, particulièrement dans le cadre de cours à option.

Même si les chemins à emprunter sont multiples, l'objectif de base de toute la démarche consiste à « Apprendre à Entreprendre » (cf, p. 8 du document) dans un cadre scolaire.

TABLE DES MATIERES

PARTIE I : CONDITIONS CADRES 4

1. Partenaires, groupe de pilotage du projet 4

2. Eléments de base 4

3. Encadrement : Tous concernés, mais un(e) chef(fe) de projet. 4
3. 1. Au niveau de l'école et de la classe 4
3. 2. Appuis externes 5

4. Aspects matériels – Equipement minimum 6

5. Aspects financiers 7

PARTIE II : DEMARCHE – PHASES DU PROJET 8

1. Contexte 8
1. 1. Des constats très clairs ! 8
1. 2. Apprendre à Entreprendre, c'est… 9

2. Objectifs 9
2. 1. Objectifs généraux 9
2. 2. Objectifs particuliers 9

3. Publics 10

4. Principes 11
4.1. Aspects liés à la démarche en général 11
4. 2. Aspects liés à l'entreprise 12
4. 3. Evaluation 13

5. Organisation 14
5. 1. Ressources humaines, fonctionnement 14
5. 2. Répartition des heures 14
5. 3. Gestion financière du projet - Sponsoring 14
5. 4. Communication 15
5.5. Aspects financiers - Suite du projet à la fin de l'année scolaire 13

6. Les phases de travail et le timing 17

7. Les activités pas à pas 18

Annexe 1 : Tableau : Toutes les branches sont concernées – Apports possibles de chacune d'elles au projet AàE

Annexe 2 : Evaluation des projets – Choix de départ – Indications pour le jury

Partie I Conditions cadres

1. PARTENAIRES, GROUPE DE PILOTAGE DU PROJET

La démarche AàE est placée sous l'égide de plusieurs partenaires, à savoir :

- Le Département de l'Education, de la Culture et du Sport (Services de l'enseignement et de la formation professionnelle)
- Le Département de l'Economie et du Territoire (Service de l'économie et du tourisme, Service de l'industrie, du commerce et du travail)
- Le Centre de compétences financières SA, Genilem Valais
- L'Office fédéral de la Formation et de la Technologie (OFFT)

Des représentants de ces différents partenaires ainsi que des entreprises assurent le suivi du projet à l'échelle du Canton du Valais.

2. ELEMENTS DE BASE

- **Type de classe** : Classe à plein temps (Autres possibilités envisageables mais plus complexes pour l'organisation)
- **Niveaux scolaires** : Ecole de commerce (Maturité professionnelle commerciale et Diplôme de commerce), Ecole professionnelle (maturités profesionnelles commerciales et techniques), Collèges
- **Public-cible** : jeunes de 15 à 19 ans
- **Nombre d'étudiant(e)s** : 20 - 22 (au grand maximum)
- Prévoir dans la **grille horaire** un bloc d'heures consacrées au projet **(2 à 3 heures de cours)**. Solution idéale : un après-midi hebdomadaire.
- **Formation des personnes concernées** :
  Formation **indispensable** pour les enseignants responsables de la classe AàE ». 2 jours de formation sont prévus. Possibilité de les découper : 1 jour à la fin mai – 1 jour en septembre.
  4 thèmes à traiter : Gestion de projet – Business plan – Introduction à l'entrepreneurship – Introduction à l'étude de marché.

3. ENCADREMENT : TOUS CONCERNES, MAIS UN(E) CHEF(FE) DE PROJET.

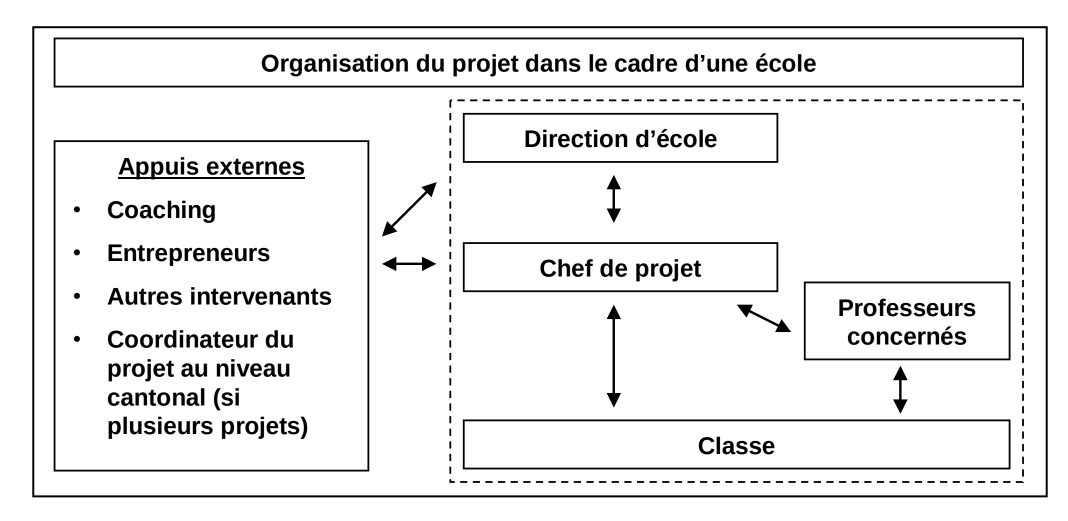
3. 1. AU NIVEAU DE L'ECOLE ET DE LA CLASSE

- De manière générale, **tous les enseignants de la classe sont concernés**.

  D'une part, ils peuvent être appelés à participer au projet (approche interdisciplinaire) dans le cadre de leurs cours habituels ; d'autre part, ils peuvent prendre en charge tout ou partie du projet.

  Cependant, quelle que soit la formule choisie, **il est indispensable que l'ensemble de la démarche soit placée sous la responsabilité d'un chef de projet, de préférence un professeur d'économie (économie politique). Il en est le coordinateur et l'animateur.** Son dynamisme, sa

disponibilité, son esprit de leader et sa volonté de sortir des sentiers battus sont des atouts essentiels. La personnalité du responsable de projet relève donc de la plus haute importance.



- Face au besoin de disposer de compétences pratiques, **il serait tout à fait idéal que la personne choisie bénéficie déjà d'une expérience pratique de la gestion d'entreprise.**

  De plus, il serait souhaitable qu'elle soit accompagnée d'un autre enseignant à même de collaborer directement au projet, de le remplacer Cette manière de procéder représente **une manière efficace d'assurer la rotation et le renouvellement des chefs de projet a**u sein de l'école.

- Un petit groupe formant le noyau de base du projet peut également être constitué en organe de pilotage au sein de l'école.

- Toutes ces personnes – mais au moins le chef de projet **- doivent avoir acquis les notions de base dans 4 domaines-clés,** à savoir

  - La gestion de projet
  - L'élaboration d'un business plan
  - L'entrepreneurship (introduction)
  - L'étude de marché (introduction)

- Il est important de faire en sorte que tous les enseignants intervenant dans la classe adhèrent à la démarche et constituent une véritable équipe. **Il est essentiel que chacun « joue véritablement le jeu » en manifestant un esprit d'ouverture et de souplesse. Ceci doit se concrétiser à tout moment, car l'entreprise nécessite, dès le départ, une approche interdisciplinaire.**

3. 2. APPUIS EXTERNES

- **Les aspects liés à la démarche de mise en place de l'entreprise, à son fonctionnement et au suivi des activités sont abordés avec l'appui d'un partenaire extérieur expérimenté dans la sensibilisation et la formation à la création d'entreprise.** En Valais, ces tâches sont assumées par Genilem Valais / Centre de compétences financières (CCF).

- Ce coaching (interventions régulières en classe) est très important non seulement pour les étudiants mais également pour les enseignants. Cependant, **ce n'est pas au coach de « remplacer » les formateurs concernés.** De plus, il est capital que ces personnages-clés du projet – outre les étudiants – partagent et fassent passer un même état d'esprit.

  Le coaching doit absolument être assuré par **une société reconnue en la matière** et utilisant une méthode expérimentée et validée

- **L'intervention d'entrepreneurs ou la visites d'entreprises** travaillant dans le domaine concerné par le projet est également à envisager**.**

- En Valais, l'ensemble de la démarche AàE est placée sous l'égide des deux départements : Education, culture et Sport – Economie, territoire. Dans ce contexte, **il est nécessaire d'assurer une coordination à même de prendre en compte simultanément les aspects liés à l'économie et à l'école.**

4. ASPECTS MATERIELS – EQUIPEMENT MINIMUM

- Salle de classe spacieuse
- Bancs individuels et tables complémentaires. Nécessité de pouvoir réorganiser rapidement la salle pour des travaux de groupes
- Possibilités d'affichage, panneaux, …
- 1 natel
- 1ordinateur complet, imprimante, accès à Internet, e-mail
- Logiciels : Office et éventuellement un logiciel graphique
- Rétroprojecteur, écran

Remarque

En plus de cet équipement minimum, il est indispensable **- que la classe puisse disposer d'un beamer et d'1 ordinateur portable.**

5. ASPECTS FINANCIERS

Remarques.

Les éléments mentionnés ci-dessous concernent la démarche en Valais. S'ils ne sont pas applicables partout, ils présentent un mode de fonctionnement possible. Pour plus de détails, contactez le Délégué Ecole-Economie du Canton du Valais (référence en première page).

D'une année à l'autre, en fonction des disponibilités financières et des décisions qui sont régulièrement renouvelées, les éléments évoqués ci-dessous peuvent évoluer.

- une **décharge horaire globale de 2 heures hebdomadaires** est mise à la disposition de la Direction de l'école. Les heures sont attribuées à la (aux) personne(s) assurant le suivi du projet.
- **un montant de base est alloué à chaque classe pour la mise en place et le fonctionnement de l'entreprise** (frs 2'000.- à 3'000.- selon les possibilités des partenaires). Ce montant est à utiliser durant l'année scolaire (frais de fonctionnement, développement du produit, …). La part de ce montant non utilisée est rétrocédée, en fin d'année, à l'Etat du Valais.

- **Dans le cas de la vente d'un produit ou d'un service**, les montants encaissés servent à rembourser les frais effectifs jusqu'à concurrence des dépenses effectuées. Si les montants encaissés dépassent les dépenses, ils restent à la disposition de la classe. Ils sont répartis entre les étudiants selon un système à déterminer au sein du groupe.

A ces éléments s'ajoutent les frais de formation de base (2 jours) pour les enseignants concernés. **Un cours est organisé par le coordinateur de la démarche pour les enseignants intéressés de toutes les classes, mais au moins pour tous les chefs de projets. Ces frais sont pris en charge de manière centralisée et non sur les montants alloués aux classes.**

Partie II Démarche – Phases du projet

1. CONTEXTE

L'esprit d'entreprise contribue de manière importante au développement économique d'une région. Les milieux économiques associés à ceux de la formation peuvent jouer un rôle essentiel pour faire éclore cette conscience auprès des jeunes. Ce constat est évident tant à l'échelle nationale que cantonale. Le SECO (Secrétariat d'état à l'économie) et l'OFFT (Office fédéral de la formation et de la technologie) ont déjà entrepris différentes actions visant à sensibiliser les jeunes (HES, Entrepreneurship, Venturelab, …) à l'esprit d'entreprise.

Si de telles démarches sont relativement fréquentes pour certains niveaux de la formation supérieure, il n'en va pas de même pour le public des jeunes entre 15 et 19 ans. Certains partenaires – autant publics que privés – manifestent également un intérêt pour ce projet qui s'inscrit dans un contexte déterminé par le développement économique et le besoin d'acquérir une certaine autonomie face à la gestion du capital humain.

1. 1. DES CONSTATS TRES CLAIRS !

A. Economie – Ecole: deux mondes qui s'ignorent souvent !

Le développement économique d'une région dépend notamment de l'esprit d'entreprise dont font preuve les acteurs économiques.

Toutefois :

- **Les acteurs de la formation** (directions et enseignants en milieu scolaire) sont **souvent ignorés comme catalyseurs de l'esprit d'entreprise.**
- **La capacité de créativité et de responsabilisation des élèves est souvent mal exploitée**.
- **Les secteurs de la formation et de l'économie sont fortement cloisonnés.**
- **Les moyens engagés en faveur d'une stimulation de l'esprit d'entreprise sont inexistants**.

B. L'esprit d'entreprise, l'affaire des milieux de la formation également

Fort de ces constats, le Service de l'industrie, du commerce et du travail a souhaité promouvoir l'idée de stimuler l'esprit d'entreprise à l'école. **Ainsi, il a constitué un groupe de travail, intégrant différents partenaires, dont le Service de l'enseignement du Département de l'Education, de la Culture et du Sport (DECS), dans l'idée que tous les acteurs existants devaient être sensibilisés à cette problématique**. Ce groupe de travail a été chargé de définir les objectifs et de lancer le projet.

C. Des démarches similaires dans d'autres pays et en Suisse

Ce projet s'inscrit également dans une prise de conscience plus large de la problématique liée à la création d'entreprises. **En effet, des démarches déjà mises en œuvre au niveau européen visent à développer la culture d'entreprise auprès des jeunes et à créer les conditions favorables au développement de projets**. Pensons, par exemple, au programme européen BEST (dédié à la "promotion de l'esprit d'entreprise et de la compétitivité"), ainsi qu'à d'autres démarches déjà en cours à l'Ecole de Management de Lyon (Cours "Entreprendre") ou à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (CREATE, la chaire

d'Entrepreneurship). Des cours d'Entrepreneurship sont également organisés dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES) suisses. Cependant, la grande majorité de ces activités ne concernent pratiquement pas le public des jeunes entre 15 et 19 ans, à l'exception du programme YES, diffusé actuellement en Suisse.

1. 2. APPRENDRE A ENTREPRENDRE, C'EST…

La démarche "Apprendre à Entreprendre" s'inscrit dans un contexte déterminé par **le développement économique et le besoin d'acquérir une certaine autonomie face à la gestion du capital humain**. De manière plus concrète, il s'agit de:

- **Inciter** les personnes, **les jeunes en particulier, à prendre des initiatives, à entreprendre des actions** en liaison avec leur environnement social, économique, à être à l'écoute des changements pour saisir les opportunités du moment
- **Se prendre en charge et développer ses ressources personnelles** (confiance en soi, créativité, responsabilités morales et sociales, capacité d'apprendre, etc.) dans le cadre de la gestion d'un projet,
- **Favoriser et développer l'esprit d'initiative, et susciter le goût du risque**,
- **Valoriser le dynamisme et les compétences spécifiques des jeunes**
- **Favoriser la réussite mais aussi l'acceptation de l'échec possible**
- **Développer des comportements spécifiques et acquérir un savoir-faire** (conception, étapes du projet, inventaire et gestion des ressources disponibles, conditions légales, moyens, etc) débouchant sur la création et la gestion d'une entreprise et un **savoir- être**
- **Encourager le travail de groupe et l'esprit d'équipe.**

2. OBJECTIFS

2. 1. OBJECTIFS GENERAUX

- **Eveiller la perception de la culture d'entreprise** au sein de l'école et des milieux concernés
- Ancrer la démarche par des **activités pratiques**, proches des jeunes
- **Tisser des passerelles entre l'école et le monde du travail** et aider les jeunes à s'ouvrir aux métiers de demain.
- **Acquérir un savoir (connaissances), un savoir-faire (compétences), un savoir-être (comportement) à travers des activités concrètes**

2. 2. OBJECTIFS PARTICULIERS

- **Au niveau des responsables de projets dans les écoles**
  - **Réaliser le projet AàE dans le cadre scolaire**
  - **Intégrer pleinement les formateurs** dans la démarche de préparation, de réalisation et de gestion du projet
  - **Développer des synergies** avec d'autres activités déjà en cours ou en développement dans le cadre de l'enseignement

  - **Assurer l'évaluation en continu** de la démarche et prendre les mesures qui s'imposent
  - **Assurer la communication interne** (avec les autres enseignants concernés mais également avec les autres personnes de l'école, ainsi que les parents) et la valorisation des activités mises en place
  - Assurer le suivi et la liaison avec le groupe de pilotage.

- **Au niveau des formateurs**

  - Participer de manière concrète à la mise en place **d'une passerelle entre l'école et l'économie**
  - Participer pleinement à la démarche de préparation, de réalisation et de gestion du projet
  - Acquérir un comportement et des compétences en rapport avec le concept d'AàE et sa réalisation.

- **Au niveau des étudiant/e/s et des apprenti/e/s**

  - **Susciter l'envie d'entreprendre** et donner les moyens de mener à bien un projet
  - **Participer de manière concrète** au projet lié à la démarche d'entreprendre, telle que définie ci-dessus
  - **Acquérir les comportements**, les outils, les méthodes de travaux liés à cette démarche
  - **Développer l'estime de soi, la confiance**, dans le cadre d'une activité liée à la réalisation d'un projet personnel et/ou collectif
  - **Développer un savoir-faire**, **la créativité** et acquérir de l'expérience
  - **Apprendre à constituer un portfolio** des connaissances acquises et des compétences développées.
  - **Apprendre à communiquer et à travailler en groupe**

3. PUBLICS - CIBLES

- **Etudiants du niveau de la maturité professionnelle (soit commerciale, soit technique)**
- **Apprentis des écoles professionnelles ou des écoles des métiers (15-19 ans).**

Au vu des premières années d'expérience, il s'avère que la constitution de la classe concernée par la démarche AàE est très importante. Il est peu souhaitable qu'elle soit constituée comme une classe « normale ». **Il est conseillé de travailler avec des étudiants motivés pour un tel projet**. Ainsi, une information préalable est indispensable…

4. PRINCIPES

4.1. ASPECTS LIES A LA DEMARCHE EN GENERAL

- ### PRIORITE 1 : LA DEMARCHE - PRIORITE 2 : LE PRODUIT OU LE SERVICE

  AàE consiste avant tout à sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprise. C'est l'objectif numéro un. Le produit lui-même, quel qu'il soit, constitue le support de cette démarche. La priorité n'est donc pas la création d'un produit ou d'un service mais l'ensemble des activités à mettre en œuvre pour créer et faire naître l'entreprise.

- ### TRAVAILLER DANS LA DUREE. C'EST UNE ENTREPRISE REELLE ET NON UNE SIMULATION !

  Le projet dure une année scolaire ; il débute dès la rentrée. Toute la préparation s'effectue d'avril à juin. Cette durée est très importante dans la mesure où il ne s'agit pas d'une simulation, mais d'une véritable création d'une entreprise.

- ### AàE NE DOIT PAS DEVENIR LA SEULE ACTIVITE DE LA CLASSE

  Tout en développant le projet AàE, les étudiants / apprentis sont astreints aux exigences habituelles du niveau d'enseignement concerné (examens, notes, …). **Il faut donc éviter à tout prix qu'AàE ne devienne la seule activité, le seul centre d'intérêt de la classe.** Ainsi, malgré l'investissement important qu'il représente, le projet AàE ne devrait pas porter ombrage aux autres cours, mais valoriser leur matière dans un autre contexte.

- ### RESPONSABILISER LES JEUNES A CHAQUE ETAPE

  Durant toute la démarche, il est très important **de laisser la parole aux jeunes**. Au moment des choix, **s'efforcer de « faire décider » les jeunes et non les adultes qui les entourent. Veiller également à avoir un/e chef/fe de projet chez les étudiants (responsabilité « tournante »).** Il s'agit donc de responsabiliser les jeunes dès le départ et les sécuriser tout au cours de l'expérience afin qu'ils osent entreprendre.

- ### TRAVAILLER AVEC UNE DEMARCHE CLAIRE

  Même si certaines étapes ne permettent pas de dégager des visions claires et des résultats précis, tels que les étudiants sont habitués d'avoir, dans le cadre d'un cours, **il est essentiel que la démarche utilisée soit vraiment bien déterminée ; ceci à tout instant et pour tous les intervenants**. Par exemple, en utilisant les étapes suivantes :

  - Donner les indications de départ (chef de projet)
  - Laisser travailler la classe, par groupes ou de manière individuelle (brainstorming, par exemple)
  - Emettre des propositions, les présenter, les défendre, les discuter
  - Déterminer les critères de choix, effectuer le choix et le valider

- ### AàE EST UNE DEMARCHE INTERDISCIPLINAIRE ET NON UNE APPROCHE UNIQUEMENT ECONOMIQUE

  Toutes les branches sont concernées. A des titres divers, certes, **mais à un stade ou à un autre du projet, le responsable peut et doit faire appel à l'un ou l'autre enseignant pour un apport particulier** à la démarche. Le tableau annexé (Annexe 1) présente les contributions possibles de chaque branche. Dans certaines écoles, **le projet AàE est intégré totalement dans le travail interdisciplinaire** prévu dans le programme normal (par exemple, pour les classes MPC).

- **SOUPLESSE, FACULTE D'ADAPTATION ET ANTICIPATION**
  Le projet AàE s'inscrit dans un cadre bien déterminé, celui de l'école, c'est un atout certainement, mais il le perturbe parfois, car l'avancement du projet nécessite soit un changement de programme momentané, soit l'apport d'une matière particulière. Dans ce contexte, **il est important de pouvoir compter sur une certaine souplesse de fonctionnement, particulièrement en ce qui concerne le programme annuel de chaque matière**. En effet, si, à un moment précis, le projet nécessite de la part des étudiants / apprentis des connaissances – mêmes générales – dans tel ou tel domaine, **il est souhaitable que l'enseignant concerné puisse les aborder dans le cadre de son cours, mais peut-être à un moment différent que celui qu'il avait prévu et de manière moins approfondie**. Rien n'empêche de revenir sur cette matière ultérieurement.

  A cela s'ajoute la **nécessité de s'adapter et d'accepter les changements** liés à la faisabilité technique et économique du produit de l'entreprise.

4. 2. ASPECTS LIES A L'ENTREPRISE

- **TOUTE ENTREPRISE REPOSE SUR UN PRODUIT OU UN SERVICE**
  Tous les secteurs économiques sont concernés, le social y compris. Cet aspect est très important dans le choix de la prestation de l'entreprise. Il n'y pas de domaine à délaisser. **Il est même souhaitable de sortir des sentiers battus pour montrer aux étudiants que tout domaine peut servir de base à la génération d'idées et à leur réalisation.**

- **UN PIEGE A EVITER PRIVILEGIER LA FAISABILITE DU PRODUIT OU DU SERVICE**
  Même si les propositions sont originales, il est important de privilégier la faisabilité. En effet, comme le projet ne dure qu'une année scolaire, il est essentiel que les différentes étapes de la création d'une entreprise puissent être vécues. Ceci permet également de prendre en compte les deux aspects suivants :

    - éviter de démotiver les élèves par de longues recherches techniques ; ce n'est pas vraiment leur affaire !!!
    - aborder par la pratique tous les aspects du programme scolaire liés directement à la démarche AàE

- **TENIR COMPTE DU NIVEAU DE CONNAISSANCE DES ETUDIANTS**
  Les intervenants externes se doivent de prendre en compte le niveau des connaissances des étudiants. Ils n'ont pas affaire à des personnes d'une école supérieure mais à des jeunes âgés de 15 à 19 ans. Une coordination est à envisager avec le chef de projet afin que, dans la mesure du possible, certaines de ces connaissances puissent être acquises dans le cadre des cours habituels.

- **VEILLER A CE QUE CHAQUE ETUDIANT AIE UNE VUE DE L'ENSEMBLE DU PROJET**
  La démarche s'effectuera certainement dans le cadre de travaux de groupes (marketing, finances, communication, …). Il est important de veiller constamment à faire en sorte que chaque étudiant ait connaissance des autres domaines que le sien. **Des synthèses partielles à la fin de chaque grande phase du projet sont donc les bienvenues. Ceci permet également de tirer un bilan intermédiaire des connaissances**. La circulation de l'information peut être assurée via le chef de l'entreprise et les responsables de groupe qui communiquent régulièrement à l'ensemble de la classe l'état de la situation.

4. 3. EVALUATION

Malgré le caractère particulier de la démarche AàE, l'expérience montre qu'**une évaluation régulière, générale et spécifique** (par branche concernée) **est indispensable.**

Elle peut s'effectuer de la manière suivante

- **Pour la classe-pilote** :

  Les aspects habituels sont à prendre en compte :

  - Connaissances acquises **(savoir)**
  - Compétences développées **(savoir-faire)**
  - Comportements assimilés **(savoir-être)**

  - **Le chef de projet et les enseignants concernés déterminent une manière de procéder** selon les principes habituels de l'école (mention ou note concernant le travail interdisciplinaire).Elle devrait se faire en continu, tout au long de l'année…
  - De plus, vu que la majorité des branches sont plus ou moins concernées par la démarche, **il est souhaitable de procéder à des évaluations par branche et de déterminer une note qui sera inscrite dans la branche concernée** (exemple : un exposé ou un exercice concernant la promotion et la communication liées au produit ou au service peut faire l'objet d'une note en français). **Ceci permet de renforcer la démarche interdisciplinaire liée à AàE et de valoriser chacune des activités.**

- **L'évaluation générale du projet-pilote AàE** est du ressort du groupe de pilotage (s'il existe …). Elle s'effectuera en ayant recours à des partenaires extérieurs à la démarche. Ceci concerne autant les aspects pédagogiques et didactiques que les éléments liés à la création d'une entreprise.

- **Un document « Evaluation » propose les supports de travail (questionnaires, indications, …) nécessaire à cette activité.**

4. 4. ATTESTATION

A la suite des différentes évaluations, **chaque étudiant reçoit en fin d'année scolaire une attestation délivrée par l'école et par le partenaire assurant le coaching des classes.** Elle mentionne sa participation à la démarche AàE, le domaine concerné par l'entreprise et la mention générale. Ce document est accompagné d'une liste des aspects évalués et l'appréciation.

Cette attestation est importante pour chaque étudiant dans la mesure où il peut faire valoir cette expérience particulière lors de la présentation pour un emploi, par exemple.

5. ORGANISATION

5. 1. RESSOURCES HUMAINES, FONCTIONNEMENT

- Afin de progresser de manière efficace et structurée, **il est indispensable que le chef de projet soit le véritable <u>le moteur, l'entraîneur</u> de l'équipe constituée des étudiants / apprentis de la classe bien sûr, mais également des enseignants concernés.**

- La formation qu'il a suivie (gestion de projets et élaboration d'un business plan) doit lui permettre **d'avoir constamment la vision d'ensemble de toute la démarche**. **Il n'en n'est pas le spécialiste technique mais le coordinateur et l'animateur**.

- Dès le départ, son travail consiste à déterminer de manière claire « qui fait quoi ? ». Selon l'avance des travaux et les compétences nécessaires, **il fait appel à des partenaires externes** (coordinateur, coach, ..). **Au vu de la première expérience, il s'avère qu'un appui régulier est nécessaire**. Les aspects liés au développement et à la réalisation de tel ou tel type de produit (aspects techniques, faisabilité, …) font également l'objet d'appuis externes (entrepreneurs, …). **D'autres partenaires peuvent également intervenir dans la classe sur des aspects particuliers** (banque, communication, aspects sociaux, témoignages de chefs d'entreprise, …). <u>Il est indispensable que tous ces intervenants soient préparés en fonction du public</u>. **Ces entrepreneurs interviennent à la fois sur la démarche d'entreprise et sur le produit. Ils jouent un rôle déterminant.**

5. 2. REPARTITION DES HEURES

- **3 heures de cours en continu devraient pouvoir être dégagées sur l'horaire hebdomadaire**. Deux solutions sont envisageables
- **Il ne s'agit pas d'ajouter des heures supplémentaires au programme hebdomadaire normal de 33 heures (2ème année MPC), mais de l'aménager en portant l'horaire hebdomadaire à 30 heures, dans la mesure du possible et en tenant compte du fonctionnement de chaque école.**. Ceci permet de dégager 2 heures prises sur des branches secondaires, par exemple. Cette répartition présente un double intérêt. D'une part, elle évite une surcharge de travail aux étudiants tout en assurant l'acquisition de la matière habituelle; d'autre part, elle donne un véritable crédit à la démarche en mettant à disposition un temps suffisant pour les activités prévues.
- **S'il n'est pas possible de réduire le nombre d'heures hebdomadaires,** on peut procéder de la façon suivante :

  3 heures sont intégrées dans les 33 heures de la grille normale. Ces 3 heures constituent un « bloc » permettant de travailler dans le cadre scolaire habituel. Elles peuvent être utilisées de deux manières. Soit pour les activités liées directement à la démarche AàE, soit pour des heures de cours, si la démarche ne nécessite pas d'engagement particulier.

  Dans ce dernier cas, les cours sont donnés par le(s) enseignant(s) responsables du projet, dans la branche qui les concerne. Ainsi, la grille-horaire fait mention de cette branche (ou des branches) durant la période prévue pour AàE.

5. 3. GESTION FINANCIERE DU PROJET - SPONSORING

- **Voir Partie I, pt 5 de ce document.**
- **Un sponsoring (entreprises, …) est possible.**

5. 4. COMMUNICATION

Ces aspects sont à considérer de manière globale pour l'ensemble du projet AàE. Chaque école/classe détermine un concept de communication lié à l'entreprise et au produit et le met en oeuvre. Avant sa publication, tout document est soumis au chef de projet ou un responsable pour approbation.

Ce domaine occupe une place importante dans le cadre des activités prévues. D'une part, il permet d'intégrer des notions abordées dans le cours de français (ou d'allemand et d'anglais. D'autre part, il intègre d'autres aspects liés à la promotion d'un produit ou d'un service (messages, slogans, synthèses des éléments, aspects visuels…) en faisant appel à des branches telles que l'informatique ou le dessin.

5.5. ASPECTS FINANCIERS - SUITE DU PROJET A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE (INFORMATIONS GENERALES)

Les éléments mentionnés ci-dessous résument les directives émises par le Conseil d'Etat du Canton du Valais. Décision du 3 juin 2004.

La gestion financière tient compte des 2 aspects suivants

1. Montant mis à disposition de l'établissement pour le démarrage de l'entreprise

- **La direction de l'école** est responsable de l'utilisation de ce montant
- L'utilisation de ce montant concerne des aspects tels que les **frais de téléphone, photocopies, frais d'études et de développement d'un produit, matériel de production** mais **en aucun cas des achats tels que matériel ou mobilier.**
- …

2. Utilisation des montants acquis lors de la vente d'un produit ou d'un service durant l'année scolaire

- **Jusqu'à concurrence du fonds de démarrage** mis à la disposition de l'école et effectivement utilisé à la fin de l'année scolaire, **les revenus émanant de la vente sont versés intégralement sur le compte AàE.**
- **Si les étudiants réalisent un bénéfice supérieur au fonds de démarrage et effectivement utilisé**, la différence revient aux étudiants et le montant est partagé entre les membres de la classe. Ceci sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Suites à donner à l'entreprise une fois l'année scolaire terminée

Principe de base

Une fois l'année scolaire terminée, quelles que soient les suites**, l'Etat, respectivement l'établissement scolaire, ne sont plus les partenaires du projet. Ainsi, ils sont déliés de toute responsabilité financière, légale ou autre.**

Deux cas sont à envisager…

Cas 1 : le projet s'arrête en fin d'année scolaire

Toutes les démarches mises en œuvre, tous les produits ou les services élaborés, tous les documents rédigés dans le contexte du projet AàE, tous les montants encaissés (tenir compte également des aspects évoqués au pt. 2 ci-dessus), ainsi que tous les droits émanant des activités développées en cours d'année scolaire reviennent à l'Etat.

Cas 2 : le projet suscite un intérêt et des étudiants souhaitent le poursuivre

Généralités

- **Le projet est repris par les étudiants dans un contexte privé et hors école.**
- **Toutes les activités se développent sous leur propre responsabilité**, sous réserve de leur majorité civile.
  La reprise de l'entreprise aux conditions évoquées ci-dessous peut être considérée comme **un encouragement à la création d'entreprises en Valais.**
- **Une fois l'année scolaire terminée, les modalités concernant la cession de l'entreprise** sont prises en charge par les organes compétents de l'Etat.

Aspects financiers

- Le montant mis à la disposition (fonds de démarrage) par les partenaires et utilisé par la classe durant l'année scolaire, **représente le fonds de démarrage nécessaire au lancement de l'entreprise**.
- **Les élèves reprenant l'entreprise remboursent, durant les deux premières années de l'entreprise, la moitié du montant du fonds de démarrage dépensé durant l'année scolaire écoulée**.

Aspects juridiques

- T**ous les droits sur l'entreprise, le produit/service et autres aspects appartiennent à l'Etat** qui choisit de les céder ou non, et à quelles conditions. Celles-ci font partie d'un contrat.
- **Le contrat du transfert de l'entreprise est à rédiger lors de la fondation de la nouvelle société en accord avec les organes compétents.** D'un cas à l'autre, ils détermineront tous les autres aspects importants.
- Le moment venu, les éléments suivants sont à prendre en compte
  - **Le statut de la nouvelle entreprise** (société simple, société par actions, …)
  - **La cession du brevet concernant un produit ou un service développé durant l'année scolaire.** La cession d'un éventuel brevet déposé pendant l'année scolaire auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle fera l'objet d'un contrat particulier validé l'organe responsable de l'Etat.
  - La prise en compte de la position de l'Etat quant aux modalités de la cession des droits. En fonction du statut de l'entreprise, l**'Etat peut céder les droits sous la forme de participation à la nouvelle société ou l'autoriser à travailler sous licence.**
  - **…**

6. LES PHASES DE TRAVAIL ET LE TIMING : UN EXEMPLE

Ce tableau présente les grandes phases du projet. Elles peuvent varier d'une école à l'autre, tout particulièrement en ce qui concerne la phase préparatoire. **Par contre, les délais proposés pour les autres étapes sont à respecter dans la mesure du possible**, car ils doivent permettre, sur l'ensemble de l'année, d'aborder un maximum d'aspects liés à la création et au fonctionnement d'une entreprise.

Certaines de ces phases peuvent s'effectuer en parallèle.

Quoi ?	Durée / Délai	Evaluation
Préparation - Mise en place Choix du chef de projet - Conception du projet – Organisation – Formation – Information – Constitution de la classe-pilote	▪ Dès avril jusqu'à la fin mai pour le cadre général ▪ Mi-juin ou à la rentrée pour la constitution de la classe	**Processus en continu tout au long de l'année en fonction des étapes du projet et des indications mentionnées dans le Document** « Démarche générale d'évaluation du projet » Liste des supports prévus pour l'évaluation 1. Grille d'évaluation pour le choix du projet 2. Grille d'évaluation du business plan 3. Grille commune concernant le travail interdisciplinaire MPC et la démarche AàE 4. Evaluation des acquis et des compétences 5. Questionnaire pour les formateurs 6. Questionnaire pour les étudiants 7. Questionnaire pour le coach de la classe-pilote 8. Rapport final d'évaluation
Choix du produit Brainstorming – choix définitif du produit ou du service	Fin octobre au plus tard	
Evaluation du marché, faisabilité, sondage, analyse de la concurrence, calcul des coûts, fournisseurs, …	Octobre - décembre	
Elaboration du Business Plan	Janvier- Mai	
Recherche de financement Fabrication du produit / Mise en place du service	Fin février	
Démarchage commercial, communication, vente	Fin mars	
Gestion et suivi	Fin avril	
Remise version définitive Business Plan, évaluation	Fin mai	

Remarques

- **Toutes les activités prévues sont du ressort de l'école dans un premier temps, mais le chef de projet peut s'appuyer, pour toutes les étapes liées directement à l'entreprise, sur la contribution et le suivi de partenaires externes, particulièrement la personne responsable du coaching.**

- **En fonction de l'avancement du projet et des travaux prévus, le chef du projet fait appel régulièrement aux enseignants à même de contribuer à la démarche dans le cadre de la matière qu'ils enseignent (cf. approche interdisciplinaire).**

Evaluation

- **Le chef de projet met en place un système d'évaluation et un suivi propre à sa classe (voir également document** « Démarche générale d'évaluation du projet »).

7. LES ACTIVITES PAS A PAS

Etapes	*Activités*	*Période – Durée - Délais*	*Responsable(s) / Appuis (s)*	*Compétences requises de la part des participants*	*Remarques*
			1. PREPARATION – MISE EN PLACE		
1	**Décision** concernant la mise en œuvre du projet dans l'école	Mi - avril	Direction de l'école		
	Présentation de la démarche AàE et inscription des élèves en fonction des possibilités offertes par l'école. AàE fait partie de la liste des travaux interdisciplinaires à effectuer dans le cadre de la Maturité professionnelle commerciale				
2	**Choix du chef de projet**	Mi - avril	Direction de l'école	**De bonnes connaissances en économie sont nécessaires**. (Prof. d'économie, d'économie politique, de géographie économique, par exemple) **Bonnes capacités de gestion, d'animation et de coordination** d'une classe et d'un groupe d'enseignants. Dynamisme indispensable !	
3	**Information aux enseignants, constitution de l'équipe** qui enseignera dans la classe AàE	mi- juin	Direction de l'école	Volonté de participer à une nouvelle activité, esprit d'ouverture, souplesse dans le mode de fonctionnement,… **Nécessité d'avoir des personnes dynamiques et motivées adhérant vraiment au projet**	
4	▪ **Information aux parents et aux futurs étudiants** de la classe ▪ **Inscription des étudiants avec lettre de motivation, proposition d'une idée pouvant servir de point de départ à l'entreprise** ▪ **Choix final, constitution de la classe**	Mai - juin	Direction de l'école / Chef de projet	Dans la sélection, **tenir compte non seulement des motivations, mais également des capacités des étudiants.** Préciser que le projet AàE nécessite un travail supplémentaire qui ne devrait pas prétériter les résultats scolaires.	

Etapes	*Activités*	*Période – Durée - Délais*	*Responsable(s) / Appuis (s)*	*Compétences requises de la part des participants*	*Remarques*
5	**Si nécessaire, formation complémentaire du chef de projet** et / ou d'un groupe de travail	Mai – Juin - Septembre (2 jours maximum)	Coordination cantonale du projet / partenaire économique	Notions de base concernant les 4 thèmes suivants : 1. La gestion de projet 2. L'élaboration d'un business plan 3. L'entrepreneurship (introduction) 4. L'étude de marché (introduction) Traiter les aspects concrets Un support de cours ou un ouvrage de référence serait fort utile pour les enseignants	
6	▪ Préparation du projet ▪ Mise au point de la grille-horaire de la classe ▪ Mise au point et vérification des aspects matériels (salle, équipements, …)	Mai - août	Direction de l'école / Chef de projet		
7	Premiers contacts avec la future classe. Indications concernant le début du projet	Juin ou dès la reprise	Chef de projet	Afin d'avancer dans la démarche, il est souhaitable d'inciter, avant les vacances déjà, les étudiants à rechercher un produit ou un service sur lequel va fonctionner l'entreprise. La mise en commun des propositions s'effectuera à la rentrée. **Si, dans certaines écoles, il n'est pas possible de procéder à toute la phase de préparation en mai et en juin, toutes les démarches doivent s'effectuer dès la rentrée scolaire en automne.**	
2. PREMIER COURS : INTRODUCTION -					
1	▪ Présentation aux étudiants de la démarche AàE de manière plus approfondie (concept, programme, exemples concrets, …) ▪ Brainstorming, première recherche d'idées (produit ou service) pour la création de l'entreprise	1er cours	Chef de projet + coach		

Etapes	Activités	Période – Durée - Délais	Responsable(s) / Appuis (s)	Compétences requises de la part des participants	Remarques
3. CHOIX DU PRODUIT OU DU SERVICE					
1	**Choix du produit – 1er choix**	Mi-septembre	Chef de projet + coach + Comité de sélection	Recueillir les propositions des étudiants, les compléter, établir la liste de toutes les idées. On peut s'attendre au moins à une vingtaine de propositions. La phase de choix peut s'effectuer en 3 étapes. 1. **Lors d'une discussion en classe**, déterminer avec les étudiants une première liste de critères. Sur cette base, un premier choix peut être effectué assez rapidement. **Objectif** : retenir 4 ou 5 projets au maximum. 2. **Chacun de ces projets va être étudié de manière plus fine par des groupes de travail au sein de la classe** : recherche d'informations, étude de marché, questionnaire auprès de différents publics, interviews de spécialistes, …. **Objectifs** : présenter en classe l'étude un brève étude de marché pour chaque projet. Défendre le projet. 3. **Effectuer le choix final** avec le concours de personnes extérieures à la classe (entrepreneurs, spécialistes du domaine, …). Objectif : Réaliser une grille d'évaluation, présenter une dernière fois chaque projet, effectuer le choix sur la base des critères retenus. **Un comité de sélection doit être constitué pour effectuer ce choix.** Il comprendra des personnes issues des milieux économiques, mais également des représentants des enseignants et des jeunes. Le comité de sélection joue un rôle fondamental dans le choix du produit. A cet effet, il détermine et tient compte dans son choix de l'intérêt et de la faisabilité du projet ; ceci afin de conserver la motivation des élèves durant l'année scolaire et d'atteindre tous les objectifs prévus dans la démarche. Afin d'apprécier chaque projet dans les meilleures conditions et de déterminer sa faisabilité technique, il est souhaitable que chaque membre du comité de sélection reçoive, une semaine avant la séance, un bref descriptif des projets qui seront présentés.	

Etapes	*Activités*	*Période – Durée - Délais*	*Responsable(s) / Appuis (s)*	*Remarques*
2	**Affinement du 1er choix** ▪ **1ère étude de marché (enquête, questionnaire)** ▪ **Faisabilité technique et économique (prix, durée)** ▪ **Choix définitif**	Fin septembre – début octobre	Chef de projet + coach + Comité de sélection	**Le choix du produit ou du service constitue l'un des éléments-clés du projet.** Il faut y consacrer une grande attention, dans la mesure où il y aura des propositions à prendre en compte, des critères de choix à déterminer et des décisions à prendre. Des partenaires externes expérimentés sont indispensables, mais la direction de l'école est également représentée au sein du jury. **Tous les domaines peuvent être pris en compte.** Autant la réalisation d'un produit concret, que la mise en place d'un service, d'une prestation concernant **les domaines du social, de la culture ou autre.** **Psychologiquement, cette étape est aussi importante**, car c'est la première fois que les étudiants ont des choix à effectuer. Cela entraînera également des déceptions qu'il faudra gérer. Critères généraux à considérer, ▪ Originalité ▪ Faisabilité ▪ Evaluation du marché ▪ Intérêt de la classe à travailler sur tel ou tel projet ▪ Possibilité d'atteindre tous les objectifs de la démarche…. D'autres aspects peuvent être pris en compte. **La décision devrait se faire sur la base d'une grille d'évaluation (cf annexe)**

Etapes	*Activités*	*Période – Durée - Délais*	*Responsable(s) / Appuis (s)*	*Compétences requises de la part des participants*	*Notions acquise*	*Remarques*
4. BUSINESS PLAN						
	1. Définition plus précise du produit **2. Plan marketing (stratégie de prix, produit, distribution, communication, …)** **3. Notions comptables** **4. Début de l'élaboration du business plan** **5. Ressources humaines (fonctionnement de la classe et gestion des conflits**	Fin janvier	Chef de projet + coach	**Notions de comptabilité** ▪ Calcul du prix de revient ▪ Charges sociales, salariales ▪ Calcul du seuil de rentabilité ▪ Budget de trésorerie ▪ Budget d'exploitation ▪ TVA **Assurances obligatoires**	▪ Démarche communication ▪ Vendre un produit et un service ▪ Se présenter et se valoriser ▪ Rédaction de textes ▪ Utilisation des outils informatiques (Powerpoint) ▪ Compte d'exploitation : de la théorie à la réalité ▪ Recherche de financement (possibilités)	Pour les compétences, il s'agit des notions de base, du bagage minimum que l'étudiant doit pouvoir acquérir rapidement dans le cadre du cours concerné.. L'approfondissement doit pouvoir se faire ultérieurement de manière à ne pas freiner l'avancement du projet.
5. RECHERCHE DE FINANCEMEMENT						
	Evaluation des besoins d'investissements	Fin février	Chef de projet + coach	▪ Calcul des besoins en fonds de roulement ▪ Taux d'intérêt	Capacité d'endettement	
6. FABRICATION DU PRODUIT - MISE EN PLACE DU SERVICE						
	1. Recherche des partenaires 2. **Mise en œuvre de la fabrication**	Fin février	Chef de projet + Chef de projet + coach + (entreprise partenaire)		▪ Techniques utilisées en fonction du produit ou du service concerné ▪ …	
7. DEMARCHAGE COMMERCIAL, COMMUNICATION, VENTE						
	Mise en œuvre de la communication et de la vente	Fin mars	Chef de projet + Chef de projet + coach + (entreprise partenaire)		▪ Négociation et vente ▪ Comportement ▪ Présentation personnelle ▪ Language ▪ ….	

Etapes	*Activités*	*Période – Durée - Délais*	*Responsable(s) / Appuis (s)*	*Compétences requises de la part des participants*	*Notions acquise*	*Remarques*
8. GESTION , SUIVI						
	Fonctionnement de l'entreprise	Avril - mai	Chef de projet + Chef de projet + coach + (entreprise partenaire)		▪ Facturation ▪ Suivi des commandes ▪ Gestion de l'entreprise au quotidien ▪ ….	
	Remise de la version définitive du business plan	Fin mai	Chef de projet + Chef de projet + coach		▪	
9. EVALUATION FINALE, BILAN						
	Evaluation	Fin mai	Chef de projet de chaque classe	Les aspects concernant l'évaluation seront traités au fur et à mesure de l'avancement du projet. Utiliser le document **« Démarche générale d'évaluation du projet »**		

Annexe 1

TOUTES LES BRANCHES SONT CONCERNEES – APPORTS POSSIBLES DE CHACUNE D'ELLES AU PROJET AàE (Base : Programme 2ème MPC)

Français	▪ Rédaction du business plan, marketing, publicité, … ▪ Recherche d'informations, consultation de documents (Internet et autres), compréhension, compte-rendu, ▪ Présentation du produit (différents supports), de la personne (expression orale et écrite)
Allemand	▪ Recherche d'informations, consultation de documents (Internet et autres), compréhension, compte-rendu, ▪ Présentation du produit (différents supports), de la personne (expression orale et écrite)
Anglais	▪ Recherche d'informations, consultation de documents (Internet), compréhension, compte-rendu, ▪ Présentation du produit (différents supports), de la personne (expression orale et écrite
Technique de gestion	▪ Notions abordées dans le cadre du cours
Economie d'entreprise et droit	▪ Notions abordées dans le cadre du cours: étude de marché, pratiques bancaires, politique des prix, évaluation de l'entreprise, … ▪ Statut juridique: types de sociétés, types de contrats, propriété intellectuelle, responsabilités, …
Economie politique	▪ Environnement général de l'entreprise, rôle de l'entreprise dans la société, étude de marché, des biens, des besoins, des circuits économiques, flux, (Matière à coordonner avec les cours d'histoire économique et de géographie économique)
Correspondance commerciale. langue maternelle	▪ Correspondance, information, communication
Traitement de texte	▪ Rédaction du business plan, mise en page de documents de type professionnel internes et externes, archivage, ...
Informatique	▪ Tableur, Powerpoint, bases de données
Mathématique appliquée	▪ Statistiques ▪ Math. financières (intérêts composés, leasing, …)
Histoire, instruction civique	▪ Histoire économique en rapport avec le thème traité, éthique, doctrines économiques (Matière à coordonner avec les cours d'économie politique et de géographie économique)
Géographie	▪ Géographie économique, coordination avec la matière abordée en économique politique (Matière à coordonner avec les cours d'économie politique et d'histoire économique)
Sciences	▪ A déterminer en fonction du produit choisi: biotechnologies, nouvelles technologies, infotechnologies, …. ▪ Santé dans le monde du travail, hygiène de vie, ...
Culture artistique	▪ Graphisme, numérisation, design, ...
Education physique	▪ Sport, endurance, esprit d'équipe, participation à des concours, ...

Annexe 2

Apprendre
à ENTREPRENDRE

Unternehmer
WERDEN

Fiche d'évaluation des projets en vue du choix de départ

	Critères	**Nbre de points max**	**Projet 1**		**Projet 2**		**Projet 3**		**Projet 4**	
	Nom du projet									
			Pts attribués	**Remarques**	**Pts attribués**	**Remarques**	**Pts attribués**	**Remarques**	**Pts attribués**	**Remarques**
1	Est-ce que le projet proposé peut vraiment constituer une base pour une nouvelle entreprise ?	20								
2	Faisabilité sur l'année scolaire	15								
3	Faisabilité technique	15								
4	Originalité, caractère novateur de la proposition	15								
5	Apport pédagogique, compétences développées par les étudiants, adéquation programme scolaire et projet d'entreprise	20								
6	Présentation, défense du projet, impression personnelle	15								
	TOTAL	100								